

# L'ONU coupable de «manipulation»

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4293 - Dimanche 8 octobre 2017 - Prix : 10 DA

Oran

## Libération d'une jeune fille dont les ravisseurs exigeaient une rançon

Elections locales

## Le MPA participera avec 850 listes dans 46 wilayas

### La feuille de route Salamé

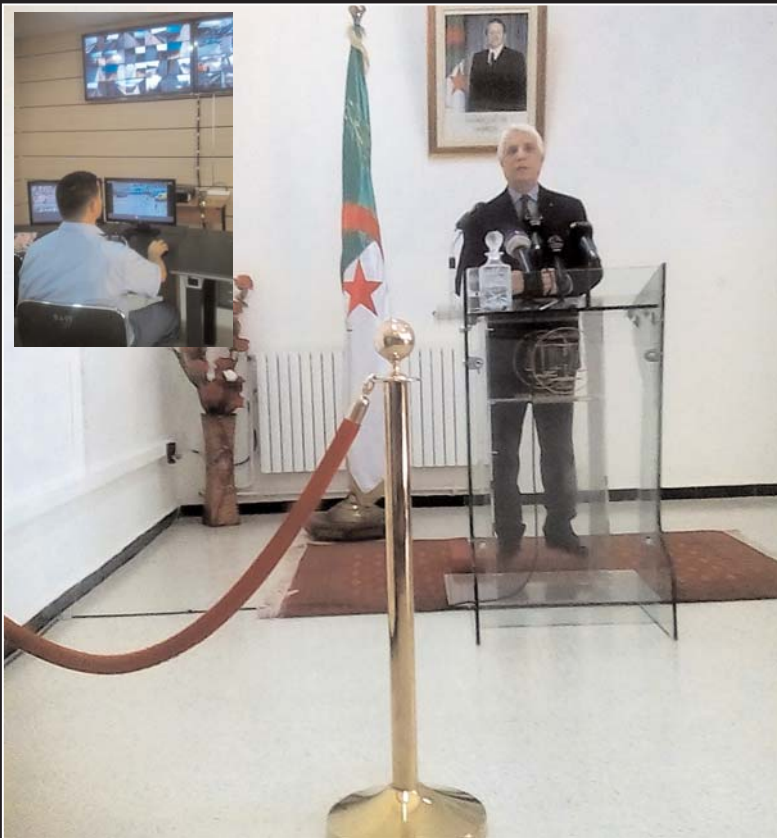
Par Mohamed Habili

**G**hassan Salamé, l'émis-saire onusien pour la Libye, n'est pas découragé par les divisions libyennes. Il vient de le dire : il en a connu de beaucoup plus profondes qui finalement ont été dépassées. Sa feuille de route dans cette perspective ressemble sans doute à celle qui fut révélée par le si mal nommé gouvernement d'entente nationale de Fayaz Al Sarraj, mais elle en diffère sur deux points qui ont leur importance, chacun à leur manière : le calendrier et l'esprit. Pour ce qui est du premier point, son plan à lui s'accorde plus de temps pour se réaliser, même si la différence à cet égard n'est que de quelques mois. Celui d'Al Sarraj, dont il fut à nouveau question lors de la rencontre à Paris avec le maréchal Haftar, l'été dernier, était conçu pour être mis en œuvre à une allure ne concédant pas de répit à l'autre camp, celui de Tobrouk. Voilà pourquoi il devait être concrétisé dans l'ensemble de ses étapes le plus tôt possible, précisément dès les premiers mois de l'année prochaine. Celui de l'émis-saire onusien, en ce qui le concerne une partie neutre, est naturellement moins resserré dans le temps, puisqu'il s'étend jusqu'à l'été. En comptant large, on peut dire que Salamé s'accorde une année pour démêler l'écheveau de la crise libyenne. Ce n'en serait pas moins un exploit en cas de réussite. Mais du seul fait que l'ONU a établi sa propre feuille de route implique qu'elle se saisit de l'initiative en vue d'une issue à la crise.

Suite en page 3

### Lutte contre la criminalité

# Louh plaide pour «une stratégie globale de prévention»



«Une stratégie globale de prévention contre la criminalité, impliquant l'ensemble des services de sécurité et venant s'ajouter aux différentes mesures prises dans le cadre de la réforme pénitentiaire favorisant l'insertion sociale des détenus», telle est la vision pour laquelle a plaidé hier Tayeb Louh, ministre de la Justice, garde des Sceaux, dans un point de presse tenu à l'issue d'une visite d'inspection à l'établissement pénitentiaire de Koléa, (Tipasa), où a été lancé pour la première fois le système de télésurveillance ainsi que celui de l'empreinte génétique.

Lire page 2

17 octobre 1961

**Macron sollicité pour une position «précise» sur les massacres d'Algériens à Paris**

Festival international de musique symphonique

**Douze orchestres étrangers au programme**

Lutte contre la criminalité

# Louh plaide pour «une stratégie globale de prévention»

■ «Une stratégie globale de prévention contre la criminalité, impliquant l'ensemble des services de sécurité et venant s'ajouter aux différentes mesures prises dans le cadre de la réforme pénitentiaire favorisant l'insertion sociale des détenus», telle est la vision pour laquelle a plaidé hier Tayeb Louh, ministre de la Justice, garde des Sceaux, dans un point de presse tenu à l'issue d'une visite d'inspection à l'établissement pénitentiaire de Koléa (Tipasa), où a été lancé pour la première fois le système de télésurveillance ainsi que celui de l'empreinte génétique.

Par Lynda Naili

La prévention devant garantir la non récidive des détenus est ainsi pour le ministre de la Justice le nouveau défi à relever, non seulement pour son secteur mais pour l'ensemble des parties concernées par la lutte contre la criminalité en tout genre, et le terrorisme en particulier.

«C'est notre vision, notre stratégie que d'établir des politiques préventives globales visant à réduire la criminalité au sein de la société et d'éradiquer celle ayant trait au terrorisme», a-t-il affirmé. Pour Tayeb Louh, les analyses qui devront se faire sur cette question ne sont plus celles des statistiques sur les crimes commis et le recul de la violence et de la criminalité, mais plus celles de la mise en échec des tentatives de crimes et de la non récidive des jeunes après avoir purgé leur peine. Et pour cause, dira-t-il, l'Algérie fait partie des pays qui ont ratifié de nombreuses conventions internationales promouvant les droits de l'homme. D'autre part, la politique pénitentiaire a connu de grandes évolutions mettant au centre de leur préoccupation une meilleure prise en charge de l'élément humain au lieu de la sanction en elle-même, faisant que l'ensemble des mesures sont orientées vers l'individu

pour qu'au final se forme un citoyen intègre qui ne reversera pas dans le crime. «Un objectif, dira-t-il, dont l'impact sera double tant sur la sécurité et la stabilité de la société que sur la réduction de la population incarcérée et donc des établissements pénitentiaires. L'impact se répercutera également sur l'ensemble des institutions luttant contre la criminalité». «Le but est d'œuvrer au non-retour au crime, une stratégie globale de prévention contre la criminalité. La politique judiciaire conformément aux derniers amendements portés a axé sur la prévention devant mener à la réduction en amont de l'acte criminel», soulignera Tayeb Louh.

Par ailleurs, la réinsertion des détenus à leur sortie des établissements pénitentiaires est un axe majeur qui tient à cœur le ministre de la Justice. De ce fait, outre l'adaptation du cadre juridique régissant les établissements et l'administration pénitentiaires en vue de l'humanisation des conditions de détention, il relèvera le renforcement du programme de formation professionnelle et de l'enseignement au sein de ces établissements dont les résultats sont traduits par les taux de réussite aux différents examens officiels de fin d'année, mais aussi par le nombre en croissance des jeunes pris dans le cadre de l'Angem, notamment. A cela,

s'ajoutera la remise en liberté conditionnelle, un des mécanismes permettant également l'insertion sociale des prisonniers et aussi la non récidive dans le crime. Un mécanisme qui se poursuivra par le port du bracelet électronique. Soulignant, à ce propos, qu'une fois le projet de loi cadrant cette mesure judiciaire, actuellement au niveau de la chambre basse du Parlement, adopté, il contribuera également à l'insertion sociale des détenus qui, sous contrôle judiciaire, pourront achever leur peine en dehors de l'établissement pénitentiaire en leur donnant l'occasion de poursuivre des études ou des formations. Soulignant qu'«une grande partie de la réforme du secteur pénitentiaire a été réalisée», il indiquera que le programme de la modernisation de la justice a touché également les établissements pénitentiaires et leur sécurisation. Aussi, l'établissement pénitentiaire de Koléa constitue aujourd'hui, avec l'introduction du système de télésurveillance ainsi que celui de l'empreinte digitale au profit des détenus, un modèle réussi à grande échelle dans le sens où la gestion de la sécurité de l'établissement est totalement modernisée. Une démarche qui s'étalera à l'ensemble des établissements pénitentiaires du pays. Dans ce contexte, le ministre ne manquera pas d'évoquer les 12 établis-



PH.D. R.

sements pénitentiaires bénéficiant d'«espaces ouverts» permettant aux détenus d'activer dans différents domaines,

notamment celui de l'agriculture, contre un salaire défini par la loi et une couverture sociale.

L. N.

Elections locales

## Le MPA participera avec 850 listes dans 46 wilayas

Le président du Mouvement populaire Algérien (MPA), Amara Benyounés, a annoncé, hier à Alger, que son parti participera aux élections locales du 23 novembre prochain, avec 850 listes électorales dans 46 wilayas. «Le MPA est prêt pour les élections locales auxquelles il participera avec 850 listes électorales réparties sur 46 wilayas», a indiqué M. Benyounés à l'ouverture de la session ordinaire du conseil national du parti, précisant que le but de sa formation politique lors des prochaines échéances est de «conserver la 3<sup>e</sup> place» obtenue lors des dernières législatives. Rappelant que son parti est «la 3<sup>e</sup> force politique dans le pays en termes de popularité et de représentation au sein de la société», M. Benyounés affirme que «les tentatives de déstabilisation du Mouvement l'ont renforcé davantage», assurant que «le MPA se porte bien aujourd'hui». «Les problèmes internes sont quelque chose de



normale dans tout parti politique», a ajouté M. Benyounés, allusion au départ d'un nombre de militants. «La démission est une décision personnelle et libre en démocratie», a-t-il soutenu. Le président du MPA a affirmé que l'opération de l'élaboration des listes de candidatures s'est déroulée «dans un climat démocratique», appelant à faire de ce prochain rendez-vous électoral «une fête de la démocratie». Réagissant à l'appel de certains partis de l'opposition sur l'application de l'article 102 de la Constitution, M. Benyounés a estimé que les initiateurs de cet appel veulent «un coup d'état médical», les invitant à «respecter les échéances électorales et à attendre la présidentielle de 2019». En réponse aux «partisans de la révolution pacifique», M. Benyounés affirme que «le changement par la voie des élections est la seule solution en démocratie, laquelle consacre le débat à l'intérieur des institu-

tions et non dans la rue», fustigeant les partis de l'opposition qui prônent ces slogans alors qu'ils «ont échoué à se rassembler». Abordant la question du financement non conventionnel, soutenu par son parti, il a salué «le discours franc» du Premier ministre, Ahmed Ouyahia, sur la situation économique difficile que traverse le pays, appelant, à ce titre, à l'accompagnement de ce type de financement par «des réformes économiques profondes». Par ailleurs, le président du MPA a apporté son soutien à la Télévision publique quant à la diffusion d'images de la décennie noire, estimant que «ce sont des images reflétant la réalité de l'Algérie des années 1990» et qu'elles sont importantes pour ne pas oublier les victimes du terrorisme et faire connaître aux nouvelles générations cette partie de leur histoire.

Hania Y./APS

Des propos déformés et contenus orientés sur le Sahara occidental

## L'ONU coupable de «manipulation»

■ L'ONU s'est illustrée pour la énième fois par un grave dérapage en attribuant des propos pro-marocains à des pétitionnaires, venus témoigner leur soutien à la cause sahraouie, aux travaux de la quatrième commission de la décolonisation.

Décolonisation, l'Onu s'excuse après la diffusion de propos dénaturés de pétitionnaires



Par Louiza Ait Ramdane

En effet, le service presse des Nations unies se trouve au cœur d'une «grave affaire de manipulation» après avoir dénaturé les propos d'intervenants, selon plusieurs participants à cette réunion annuelle de l'ONU.

Le service presse de l'ONU a en effet déformé des propos d'intervenants, allant jusqu'à attribuer des propos pro-marocains à des pétitionnaires qui n'ont pas encore pris la parole.

Parmi ces dérapages qui risquent d'entacher sa crédibilité d'institution multilatérale, des propos ont été attribués à la présidente de l'ONG américaine Suzanne Scholte, une militante acharnée de la cause sahraouie, selon lesquels elle considèrerait que «le projet d'autonomie du Maroc est le meilleur moyen d'assurer le bonheur du plus grand nombre de sahraouis». «Je n'ai pas évoqué le plan d'autonomie du Maroc, j'ai appelé au retrait du Maroc du Sahara occidental occupé», a indiqué Suzanne Scholte. La Lauréate du prix de la paix de Séoul a fait savoir qu'elle a été l'objet d'une manigance marocaine visant à l'empêcher de prendre part aux travaux de la commission.

Plus grave encore, le même service a publié jeudi soir une

déclaration pro-marocaine du représentant du Front Polisario auprès de l'ONU, Ahmed Boukhari, alors qu'il n'avait pas encore pris la parole à la quatrième commission. La déclaration attribuée faussement à M. Boukhari est «une véritable volte-face «dans laquelle le représentant sahraoui aurait, soi-disant, accusé le Front Polisario de corruption et renoncé à sa cause en acceptant le plan d'autonomie du Maroc. Indigné, le diplomate sahraoui a affirmé que «toute la couverture des travaux de la quatrième commission était contaminée par la position marocaine».

Les comptes rendus quotidiens publiés par l'ONU étaient déséquilibrés, rédigés de sorte à avantager la thèse du Maroc sur le Sahara occidental. «C'est toute l'approche de cette couverture qui a été soulevée à la quatrième commission», a précisé M. Boukhari avant d'ajouter qu'il s'agit d'un «dérapage planifié par ce service de l'ONU, envahi d'agents marocains qui sont allés à l'extrême falsification en m'attribuant des propos pro-marocains, alors que je n'ai pas encore pris la parole».

## L'Algérie demande des précisions

L'Algérie a exigé vendredi des précisions sur des propos de

pétitionnaires sur le Sahara occidental, dénaturés par le service de presse de l'ONU, évoquant une possible manipulation destinée à faire dévier cette section onusienne de sa mission d'informer fidèlement l'opinion internationale.

«Nous demandons qu'une mise au point soit publiée sur le site Web de l'ONU et que le représentant du département de l'information (DPI) se présente devant cette commission pour nous expliquer ce qui s'est passé», a déclaré Mohamed Bessedik, ambassadeur adjoint de l'Algérie auprès de l'ONU, lors du débat de la quatrième commission de la décolonisation.

S'agit-il d'une erreur commise volontairement ou bien par inadvertance, si c'est par inadvertance c'est (également) injustifiable», a-t-il soutenu. Dénonçant cette déclaration erronée et purement inventée, M. Bessedik a lancé un appel solennel au secrétariat général pour «veiller à ce que les débats et les propos tenus au sein des organes de l'ONU soient dûment reflétés dans les comptes rendus de ce service».

Les Etats membres, a-t-il poursuivi, doivent s'assurer que ce département ne dévie pas de sa mission principale, celle de fournir une information vérifiée

aux médias et à l'opinion internationale, a-t-il dit en substance.

L'ambassadeur adjoint a rappelé que l'Algérie qui assure la mission de coordinateur des pays non-alignés sur la revitalisation de l'Assemblée générale, avait soulevé à plusieurs reprises le problème de la discordance des communiqués de presse avec les débats et les déclarations tenus à l'ONU. Le représentant de l'Algérie a fait savoir que le secrétariat a évoqué un manque d'effectifs qui est à l'origine de cette anomalie «mais à la lumière de ce qui s'est passé aujourd'hui nous estimons que cet argument ne reflète nullement cet état de fait», a affirmé Bessedik.

## L'Onu s'excuse à la fin

Le secrétariat de l'ONU a présenté vendredi ses excuses, promettant d'examiner la question de près.

Invité par la quatrième commission de la décolonisation, à publier une note sur des propos dénaturés, attribués aux pétitionnaires sur le Sahara occidental, la représentante du secrétariat a tenu à présenter ses excuses à l'Algérie en indiquant que les communiqués de presse en question ont été effectivement corrigés.

Le Secrétariat étudie en outre la question de savoir ce qui s'est passé, a ajouté la représentante en réponse aux préoccupations soulevées par l'Algérie concernant cet impair commis par le service presse de l'ONU. «L'erreur commise dans le communiqué du 5 octobre, qui attribuait la déclaration de El Baihi à Ahmed Boukhari, du Front Polisario, a été corrigée» écrit l'ONU sur son site internet.

L. A. R.

## LA QUESTION DU JOUR

## La feuille de route Salamé

Suite de la page une

Mieux encore, cela veut dire qu'elle en dessaisit l'exécutif issu de l'accord de Sekhirat, qui s'est cru en droit de la prendre. Toutefois, ce n'est pas à l'aune temporelle qu'il faut apprécier la différence entre les deux feuilles de route, mais bien sous l'angle politique. Jusque-là, les factions concernées par l'accord de Sekhirat, diverses et variées, étaient toutes supposées avoir pris part d'une façon ou d'une autre au renversement du régime Kaddafi. Ou du moins de ne pas s'y être opposé. Or l'état de l'opinion libyenne a sensiblement évolué, et le mot est faible, depuis décembre 2015, date à laquelle fut élaboré et signé l'accord de Sekhirat. C'est ainsi qu'aujourd'hui, ceux des Libyens, et ils sont nombreux, probablement même la majorité, qui étaient contre la soi-disant révolution du 17 février, mais qui n'osaient pas se montrer à visage découvert, ne craignent plus de s'afficher tels qu'ils sont. Ils doivent former une masse avec laquelle il faut compter pour que Salamé, qui semble avoir réfléchi sur les raisons de l'échec de ses deux prédécesseurs, ait décidé de leur faire une place dans le dialogue devant refonder la Libye. Bien entendu, le camp opposé à l'intervention de l'Otan, car ce n'est rien que cela le printemps libyen, a toujours été non seulement présent sur la scène, mais un protagoniste de premier plan. C'est lui en effet le camp de Tobrouk. La différence avec aujourd'hui, c'est qu'il veut désormais se revendiquer sans masques, sans faux-semblants, se donner et être pris pour ce qu'il est. Si Seif El Islam, le fils du dictateur déchu, a retrouvé la liberté, comme en tout cas tout semble l'indiquer, c'est grâce aux nationalistes libyens, dont paradoxalement le bastion est la ville même dont est partie la rébellion contre son père, Benghazi. Maintenant que cette espèce d'écran de fumée que sont les islamistes radicaux est en train de tomber, on voit émerger de plus en plus nettement deux camps principaux, ou plus exactement deux familles politiques, l'une qui doit son existence à la pseudo-révolution du 17 février, et l'autre qui s'est formée pour s'opposer à ses conséquences. C'est ce que Salamé semble avoir compris.

M. H.

Projet de loi sur la monnaie et le crédit

## APN : La Commission des finances examine six amendements

La Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) s'est réunie, samedi, pour examiner six amendements proposés au projet de loi complétant l'ordonnance 03-11 relative à la mon-

naie et au crédit, qui lui ont été soumis vendredi par le bureau de l'Assemblée, indique un communiqué de l'APN. La réunion a été présidée par Toufik Toureche, président de la commission, en présence du ministre des

Finances, Abderrahmane Raouia, du ministre des Relations avec le Parlement, Tahar Khaoua et des délégués des auteurs des amendements. Ledit projet de loi devrait être voté dimanche à l'APN. H. Y.

17 octobre 1961

# Macron sollicité pour une position «précise» sur les massacres d'Algériens à Paris

■ Le président Emmanuel Macron a été sollicité par le Collectif du 17 octobre 1961 pour faire connaître sa position «précise» sur les crimes d'Etat et notamment les massacres d'Algériens à Paris dans la nuit du 17 octobre 1961.

Par Adéla Ch.

«**N**ous sollicitons de votre bienveillance une audience pour donner votre position précise à ce sujet (massacres du 17 octobre 1961), afin de pouvoir en rendre compte lors du rassemblement prévu le 17 octobre 2017 au Pont Saint-Michel à Paris», a écrit le collectif dans une lettre ouverte au chef d'Etat français, dont l'APS a été destinataire d'une copie. La lettre est signée par Olivier Le Cour Grandmaison (17 octobre contre l'oubli), Samia Messaoudi, Mehdi Lallaoui (Au nom de la Mémoire), M'hamed Kaki (Les Oranges), Gilles Manceron (Historien, LDH



Ligue des droits de l'homme), René Le Mignot (MRAP Mouvement contre le racismisme et pour l'amitié entre les peuples), Henri Pouillot (Sortir du colonialisme). Dans leur missive, les signataires rappellent au président Macron ses propos de février dernier à Alger, en sa qualité de candidat à la présidentielle, qualifiant la colonisation française de «crime contre l'humanité» et sa promesse du 5 mai, devant la rédaction de Mediapart, de prendre «des actes forts» sur cette période de l'histoire de

France. «Nous pensons donc, qu'à l'occasion de ce 56e anniversaire du crime d'Etat commis en plein Paris, vous pourriez (devriez ?) ainsi concrétiser cet engagement», ont-ils affirmé dans leur lettre. Par ailleurs, une vingtaine d'associations pour la reconnaissance des crimes d'Etat commis par la France durant la colonisation ont souligné, dans un appel, que 56 ans après les massacres, «la vérité est partiellement en marche». Cependant, ont-ils relevé, la France «n'a toujours pas reconnu

sa responsabilité dans les guerres coloniales qu'elle a menées – en particulier la guerre d'Algérie – non plus que dans le cortège de drames et d'horreurs qu'elles ont entraînés, comme ce crime d'Etat que constitue le 17 octobre 1961». «Nous demandons une parole claire aux autorités de la République, au moment où certains osent encore aujourd'hui continuer à parler des «bienfaits de la colonisation», à célébrer le putsch des généraux à Alger contre la République, à «honorer» les criminels de

l'OAS», ont réclamé ces associations, parmi elles 4 ACG (Anciens appelés en Algérie et leurs amis contre la guerre), 17 octobre 61 contre l'oubli, ACCA (Association contre le colonialisme aujourd'hui), Les Amis de Max Marchand, de Mouloud Feraoun et de leurs Compagnons et le Parti de gauche (PG). Elles ont annoncé à cet effet que lors de ce rassemblement du 17 octobre au pont Saint-Michel, une nouvelle plaque sera symboliquement «apposée avec l'inscription A la mémoire des centaines d'Algériens tués lors des manifestations pacifiques du 17 octobre 1961 par des policiers agissant sous l'autorité du préfet Maurice Papon. Reconnaissance de ce crime d'Etat». Exigeant «vérité et justice», le collectif demande à Emmanuel Macron de confirmer, au nom de la France, «par un geste symbolique, la reconnaissance et la condamnation de ce crime d'Etat». «Que l'Etat français reconnaisse sa responsabilité dans l'internement arbitraire, pendant la guerre d'Algérie, d'Algériens dans des camps. Que la liberté d'accès aux archives soit effective pour tous, historiens et citoyens. Que la recherche historique sur ces questions soit encouragée, dans un cadre franco-algérien, international et indépendant», a-t-il revendiqué.

A. Ch./APS

## Prévention des inondations à El Tarf

### Vaste opération de curage et d'assainissement des points noirs

Un important dispositif préventif de lutte contre les inondations à El-Tarf, wilaya considérée parmi les zones les plus humides d'Algérie et réputée pour ses précipitations atteignant annuellement les 1 200 mm et ses chutes de neige, est en cours de concrétisation à travers ses différentes communes, notamment les zones névralgiques. Tous les moyens humains et matériels ont été à cet effet mobilisés par les différents organismes et services (ONA, DTP, ressources, daïras, services communaux, environnement) dans l'objectif de mener convenablement cette vaste opération de curage, d'assainissement et de prévention des inondations. Aux opérations de curage des oueds, des réseaux d'assainissement et réseaux routiers de la wilaya, vient s'incruster un éventail d'autres actions de salubrité décidé par le wali, Mohamed Belkateb depuis le début de l'été, à travers les 24 communes de la wilaya, dans le but de débarrasser El Tarf de plusieurs dizaines de tonnes de détritus, qui aggraveraient la situation en cas d'inondations. Selon le directeur local de l'Office national de l'assainissement (ONA), Sami Gasmi, un plan d'action a été lancé depuis le début de septembre 2017, à travers pas moins de 69 cités de cette wilaya frontalière, à l'image de Boutella Abdellah, (commune de Ain Assel), la cité 418 logements à El Tarf, les cités FLN et Gelas à El Kala, la cité Fedaooui à Chébaïta, Djenane Echouk à Dréan, daïra Mustapha à Ben M'hidi et Ben Amar à El Chatt. Se poursuivant jusqu'à la mi-octobre 2017, ce dispositif de curage et d'assainissement entre dans le cadre, a-t-il ajouté, des préparatifs arrêtés pour pré-

venir et endiguer les points noirs ainsi que les diverses autres contraintes pouvant survenir durant la période des pluies.

#### Assainissement de 11 450 mètres linéaires de réseau

Tout en signalant que ces dispositions sont reconduites chaque année pour pallier les éventuelles inondations, M. Gasmi a également précisé que 718 regards seront curés dans le cadre de cette opération portant sur l'assainissement d'un total de 11 450 mètres linéaires de réseau.

Le programme de curage et de maintenance préventive ciblera également 28 stations de relevage implantées dans la wilaya d'El Tarf, a-t-il affirmé, où d'importants moyens matériels (motopompes, camions) ont été mis à la disposition des 65 agents d'exploitation en charge de cette opération de curage. Par ailleurs, une campagne de volontariat destinée au curage des oueds d'El Tarf, à laquelle prennent part différentes entreprises étatiques et privées, vient d'être décidée par

le wali, a fait savoir, de son côté, le directeur des ressources en eau (DRE). Première du genre, cette action permet, a souligné Mustapha Mechat, de parer à toute éventualité durant la période des pluies en procédant au curage d'une série de points noirs recensés au préalable, a-t-il ajouté, citant parmi les oueds concernés, ceux de Baffa à El Tarf, Chaâba Hamra à Oued El Assel et oued Chebounia à Guergour. S'agissant des tonnes d'ordures et déchets ramassés, elles seront acheminées vers les décharges publiques d'El Tarf où les eaux pluviales ont inondé, l'hiver dernier, divers quartiers implantés notamment dans les communes de Berrihane, El Tarf et Boutheldja, a-t-il noté.

#### Entretien du réseau d'assainissement et débroussaillage

D'autres actions sont engagées par la direction des travaux publics d'El Tarf (DTP) en prévision de la saison automna-

le 2017, selon Abdelhamid Kemouche, signalant que plusieurs dispositions ont été prises pour prévenir et lutter contre les forts taux de précipitations et l'enneigement.

Parmi ces dispositions, la même source a évoqué celles portant sur la détermination du niveau des zones inondables et d'enneigement se trouvant sur les différents axes routiers, en vue d'une intervention efficace et rapide, en sus du curage des fossés bétonnés, des ouvrages d'art ainsi que l'amélioration du rôle des maisons cantonnières pour une meilleure prise en charge des imprévus. Des travaux d'entretien du réseau d'assainissement des axes routiers sont parallèlement en cours à travers divers axes routiers afin d'assurer, a-t-on affirmé, la viabilité du réseau routier, à l'image des RN 44, 84, 82, 16 et la RN 44C ainsi que divers chemins de wilaya (CW 111, 118, 163, 105...) et l'évitement de Chebaita Mokhtar dans la daïra de Dréan, soit un total de près de 210 km.

Le drainage des eaux pluviales, qui constitue une priorité pour mettre à l'abri cette région des menaces qui la guettent chaque hiver, est une opération qui impose une série d'actions préventives, a indiqué de son côté le chef de daïra d'El Tarf, Smail Zokrami, en plus de la mise en place d'une cellule de veille au niveau de chaque commune chargée de la coordination dans le cadre du recensement des points noirs et le ramassage des matériaux de construction, notamment.

Atef D.

#### Tamanrasset

#### Gaïd Salah aujourd'hui en visite à la 6<sup>e</sup> Région militaire

LE GÉNÉRAL de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), effectuera, à partir de dimanche, une visite de travail et d'inspection à la 6<sup>e</sup> Région militaire à Tamanrasset, indique hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Cette visite, qui coïncide avec l'ouverture de l'année de préparation au combat 2017-2018, à travers l'ensemble des Régions militaires, sera une opportunité durant laquelle le général de corps d'armée aura à inspecter quelques unités et tenir des réunions d'orientation avec les cadres et les personnels de la Région, précise-t-on de même source.

L. O.

Abderrahmane Raouia, ministre des Finances :

# Le renoncement à la planche à billets dès que les conditions financières le permettent

■ Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouia, a affirmé, jeudi, que le recours au financement non conventionnel permettra d'assurer des ressources de financement supplémentaires à l'économie nationale, ajoutant qu'il sera renoncé à ce mécanisme dès que les conditions financières le permettront.

Par Salem K.

En réponse aux préoccupations des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), dans le cadre des débats autour du projet de loi sur la monnaie et le crédit, le ministre a souligné que cette loi «intervient dans un contexte interne et externe spécial». Le projet de loi portant amendement de la loi sur la monnaie et le crédit a pour objectif d'autoriser la Banque d'Algérie, à titre exceptionnel et durant une période de cinq ans, à procéder à l'achat direct de titres émis par le Trésor, en vue de couvrir les besoins de financement du Trésor, du Fonds national de l'investissement et de financer le remboursement de la dette publique interne, et le rachat de la dette bancaire de Sonelgaz et de la Sonatrach. M. Raouia a expliqué qu'«en recourant au financement non conventionnel, le gouvernement tend à assurer un moyen de finance-



Abderrahmane Raouia, ministre des Finances

ment supplémentaire en vue de poursuivre la réalisation des projets de développement». Il a ajouté que ce mécanisme sera appliqué pour une durée de cinq ans maximum, rappelant que «l'objectif est de réaliser l'équilibre budgétaire tout en poursuivant les efforts de développement, sachant qu'il sera renoncé à ce mécanisme dès que la situation financière le permettra». Le déficit budgétaire enregistré est dû aux «grandes» dépenses effectuées par l'Etat depuis le début du millénaire à travers le lancement d'un programme ambitieux d'investissements publics pour rattraper le retard structurel et renforcer la croissance économique, permettant ainsi la réalisation des quatre programmes économiques engagés depuis 2001, a-t-il noté. Le financement non conventionnel sera destiné «exclusivement» au financement des projets de développement de l'investissement, a soutenu le ministre, ajoutant que sera appliqué dans le cadre des lois de finances

soumises et débattues annuellement devant le Parlement. Concernant le contrôle du financement non conventionnel, le ministre a déclaré qu'il sera assuré à travers un suivi sur le terrain par une commission installée par le ministère des Finances. La Banque d'Algérie assurera également le suivi de l'impact de ce mécanisme sur la masse monétaire, le niveau d'inflation, la liquidité bancaire et le prix de change, pour «une utilisation optimale de ce financement exceptionnel», a encore précisé le ministre des Finances.

## Projet de création d'une banque à l'étranger pour mobiliser les épargnes de la communauté algérienne

D'autre part, concernant les produits islamiques au niveau des banques, le ministre a souligné que la loi sur la monnaie et le crédit consacre le principe de

création d'une banque publique qui permettra à ces institutions financières d'assurer des produits de ce genre à leurs clients comme cela est en vigueur dans la banque Al Baraka et la Banque Al Salam. Les banques publiques devront proposer ces produits dans un avenir proche, soit avant la fin de l'année en cours, notamment la CNEP Banque, la BDL et la BADR. Au niveau international, M. Raouia a évoqué le projet de création d'une banque à l'étranger pour la collecte de l'épargne de la communauté nationale. Par ailleurs, il a souligné que la rationalisation des dépenses nationales constituait «un impératif» pour toutes les économies en toutes circonstances, précisant que «la démarche du gouvernement vise la rationalisation des dépenses nationales et la réalisation de la croissance économique». Il a évoqué l'adoption d'un cadre budgétaire pour la période 2017-2019 pour une meilleure exploitation des ressources disponibles, la définition

des priorités et la maîtrise des prévisions et la réalisation des objectifs des secteurs ministériels pour assurer leur pérennité. En vue de faire face à la diminution des ressources financières en raison de la chute des cours du pétrole, le gouvernement a pris une série de mesures pour maîtriser les dépenses de fonctionnement et d'équipement tout en maintenant le niveau de soutien à la croissance, outre la nécessité d'engager des réformes fiscales pour lutter contre l'évasion et la fraude fiscales et optimiser le recouvrement fiscal, élargir l'assiette fiscale et créer des centres fiscaux proches du citoyen, a-t-il dit. Le ministre a insisté sur la modernisation de l'administration fiscale, grâce à l'informatisation du secteur, ce qui a permis la réalisation d'une hausse annuelle des recettes de près de 10%. Ce taux devrait augmenter grâce à l'optimisation des opérations de recouvrement fiscal, a-t-il estimé. Selon M. Raouia, la mobilisation des ressources du financement non conventionnel permettra le rachat des créances du groupe Sonatrach, pour lui permettre d'acquiescer les moyens nécessaires afin de poursuivre le développement de ses programmes d'investissement. Ce financement est à même d'injecter de la liquidité dans le système bancaire pour la relance de l'économie, a-t-il expliqué.

Concernant Sonatrach, le ministre a affirmé que la conversion de ses créances par la Banque d'Algérie (BA) en titres permettrait la relance des activités de la société. L'APN avait achevé vendredi matin l'examen du projet de loi complétant l'ordonnance relative à la monnaie et au crédit, avant d'écouter la réponse du ministre des Finances. Le projet de loi sera soumis au vote des députés aujourd'hui.

S. K./APS

## Tunisie

### Le FMI examine l'avancement des réformes économiques

Le Fonds monétaire international (FMI) soutient toutes les réformes à même de consolider le développement économique de la Tunisie, a déclaré le président de la mission du FMI en visite en Tunisie, Björn Rother. La mission du Fonds s'est rendue en Tunisie dans le cadre de l'examen de l'avancement des réformes engagées dans le pays et des financements que le Fonds met à la disposition de la Tunisie dans le cadre de l'accord au titre du mécanisme élargi de crédit (MEDC) d'un montant de 2,9 milliards de dollars pour appuyer le programme de réformes économiques. Lors d'un entretien tenu vendredi avec le ministre du Développement, de l'Investissement et de la Coopération internationale, Ziad

Laadhari, Rother a mis en exergue les efforts visant à préserver les équilibres financiers, selon un communiqué, publié par le minist-

ère après l'entrevue. Laadhari et son hôte ont évoqué les réformes que le gouvernement tunisien a entamées afin de conférer une

## Opep-Non Opep

### Russie et Arabie saoudite toujours favorables à la réduction de la production pétrolière

La Russie et l'Arabie saoudite soutiennent toujours l'accord de réduction de la production pétrolière conclu fin 2016 et estiment qu'il faudra en rediscuter à l'approche de sa date d'expiration fixée à mars 2018, a indiqué vendredi le ministre russe de l'Energie, Alexandre Novak. «Nous avons convenu que nous disposons par principe d'une

telle option et qu'il existe des opportunités de prolongation», a-t-il dit à la chaîne de télévision Russiya 24. Selon lui, cet accord devrait être prolongé à moins que le marché ne s'équilibre d'ici là. En novembre 2016, les 14 membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) ont convenu de réduire ensemble la production pétrolière

nouvelle dynamique à l'économie, à la faveur, notamment, du renforcement des rôles de l'investissement et de l'exportation, avec

de 1,2 million de barils par jour (bpj). Un mois plus tard, 11 pays non membres de l'Opep, dont la Russie, ont également accepté de le faire, réduisant leur production de près de 600 000 bpj. L'accord couvrirait initialement le premier semestre 2017, avant d'être prolongé en mai dernier de neuf mois jusqu'en mars 2018.

R. E.

pour principaux objectifs la sauvegarde des équilibres généraux, l'amélioration du rythme du développement et la création de postes d'emploi. Après s'être félicité de la compréhension du FMI quant au contexte économique difficile que la Tunisie traverse, le ministre a relevé l'importance du rôle du FMI dans l'accompagnement de la Tunisie en cette étape, pour assurer la réussite de son expérience démocratique naissante. Et d'ajouter que le gouvernement compte sur l'investissement en tant que pilier fondamental pour la création de richesses, réitérant, à ce propos, la nécessité de renforcer le partenariat public-privé (PPP) en tant que mécanisme d'activation du rythme de réalisation des projets prioritaires.

Mahi T.

## Tamanrasset

# Consolider les leviers susceptibles de relancer le tourisme saharien

■ Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Hassen Mermouri, a mis l'accent, vendredi à Tamanrasset, sur la nécessité de consolider les leviers susceptibles de relancer le tourisme saharien.

Par Ahlem N.

**D**onnant depuis cette wilaya de l'extrême sud du pays le coup d'envoi de la nouvelle saison touristique saharienne (2017-2018), le ministre a affirmé qu'*«il appartenait de consolider et d'accompagner les mécanismes et mesures à même de contribuer à la dynamisation du tourisme saharien, un important segment de développement socioéconomique»*.

Le tourisme saharien enregistre une *«amélioration notable»*, en termes de visiteurs dont le nombre a atteint les 140 000 touristes l'an dernier, dont 10 000 étrangers, a relevé M. Mermouri.

Le secteur recense actuellement quelque 424 nouveaux projets de structures hôtelières et touristiques totalisant 48.000 lits, à travers les différentes régions du Sud, et générant près de

19 000 emplois directs, a-t-il encore fait savoir dans une allocution prononcée lors de la cérémonie organisée à la Maison de la culture de Tamanrasset, en présence des autorités locales et des partenaires du secteur du Tourisme et de l'Artisanat.

M.Mermouri a fait état, néanmoins, de potentialités existantes *«en-deçà des ambitions du secteur»*, au regard des lacunes constatées, notamment en termes d'insuffisance des structures d'accueil, de détérioration de la qualité des prestations, de la faiblesse de la promotion et des contraintes de transport, en plus de la complexité des opérations de change et des difficultés auxquelles sont confrontées les tour-opérateurs et les agences de voyage.

Selon le ministre du tourisme et de l'artisanat, les pouvoirs publics sont tout à fait conscients de cette situation et

sont déterminés à accompagner les opérateurs en vue de trouver des solutions adéquates à travers une fédération des efforts, au regard de l'importance du tourisme en tant que secteur aux grandes capacités créatrices de richesses et génératrices d'emplois, a-t-il enchaîné.

## Le tourisme saharien tributaire d'une complémentarité intersectorielle

Le développement du tourisme saharien est tributaire d'une fédération des efforts et d'une complémentarité intersectorielle, en ce sens qu'il concerne les entreprises, les structures de tourisme et l'environnement général, afin d'ancrer une culture du tourisme au sein de la société et d'améliorer l'image du pays dans le domaine, a estimé le ministre.

Dans ce sens, des ateliers



PH. > D. R.

planchent sur diverses questions afférentes, notamment les questions de la réduction des tarifs de transport aérien entre le Nord et le Sud du pays, de l'endettement des agences de tourisme et de voyages et de la facilitation de l'octroi des visas, une question qui connaît une *«amélioration»*,

a-t-il expliqué.

Dans le même contexte, M.Mermouri a annoncé qu'il a été décidé, en ce qui concerne la wilaya de Tamanrasset, l'ouverture de trois circuits vers des sites touristiques du Tassili N'Ahaggar, à savoir ceux de Tafest Beida, Assekrem et Mertoutek, et que les efforts se poursuivent pour l'ouverture prochain d'autres.

Il a souligné, en outre, l'importance du renforcement de la formation et de la qualification dans des domaines précis, afin d'améliorer la qualité des prestations touristiques, que ce soit dans les segments de l'hôtellerie ou des circuits touristiques, ainsi que les activités de l'artisanat traditionnel, dont l'ouverture à Tamanrasset d'une école pilote de gemmologie, fruit de la coopération algéro-brésilienne.

Hassen Mermouri a, par ailleurs, invité les agences de tourisme et de voyage à ne pas se limiter à l'accueil, mais à rechercher des créneaux susceptibles d'attirer les touristes nationaux.

Cette tournée de travail dans la capitale de l'Ahaggar Tamanrasset a été aussi l'occasion pour le ministre du Tourisme et de l'Artisanat d'inspecter certaines structures, dont les hôtels Tin-Hinane, Caravane-Sérial et Touareg, ainsi que l'école pilote de gemmologie et la maison de l'Artisanat et des métiers, et a honoré des artisans formés dans le domaine de la gemmologie.

A. N./APS

## Décès du président Chadli Bendjedid

### Tissemsilt : L'annexe du musée El-Moudjahid commémore le 5<sup>e</sup> anniversaire

**L'**annexe du musée El-Moudjahid de Tissemsilt a célébré, vendredi, le 5<sup>e</sup> anniversaire du décès de l'ancien président de la République Chadli Bendjedid, a-t-on appris du directeur de cette structure.

Des dépliants et autres publications, mettant en exergue le parcours de l'ancien président, notamment la période durant laquelle il était à la tête de l'Etat (1979-1992), ont été distribués, à cette occasion, aux élèves des établissements scolaires et aux citoyens, a indiqué à l'APS Mohamed Ajed.

D'autre part, l'annexe du musée El-Moudjahid a lancé, dans le cadre de cette manifestation, une opération de sensibilisation pour faire connaître l'ancien président et moudjahid Chadli Bendjedid, et ce, à travers son site électronique, ainsi que ses pages officielles sur les réseaux sociaux.

Chadli Bendjedid est né le 14 avril 1929 à Boutheldja, dans la wilaya d'El-Tarf. Il a rejoint les rangs de l'Armée de Libération Nationale (ALN) en 1954 et a été nommé, après le recouvrement de l'indépendance du

pays, chef de la 5<sup>e</sup> Région militaire à Constantine, puis la 2<sup>e</sup> RM à Oran en 1964.

A cette époque, il a supervisé le retrait des forces françaises de plusieurs zones du pays, notamment le retrait des forces navales de la base navale de Mers El-Kebir (Oran) en 1968.

Chadli Bendjedid a présidé aux destinées du pays, en remplacement de feu président Houari Boumediene entre 1979 et 1992. Il est décédé le 6 octobre 2012 à l'âge de 83 ans.

Said F.

## Algérienne des eaux à Mostaganem

### 2,3 milliards DA de redevances à recouvrer

**L**es redevances non honorées par les clients auprès de l'unité de Mostaganem de l'Algérienne des eaux (ADE) ont atteint, au premier semestre de l'année en cours, 2,3 milliards DA, a-t-on appris jeudi du directeur d'unité.

Sid Ahmed Mokhtar a indiqué que la grande part de ces redevances est détenue par les communes qui n'ont pas versé leurs dus. A noter surtout que la distribution d'eau se fait au niveau de 270 douars sans compteurs.

Les dettes communes ont atteint, à fin juin dernier, 1,3 milliard DA contre 1 milliard DA

pour ce qui est des autres clients, a-t-on fait savoir.

Concernant la situation financière de l'ADE, Sid Ahmed Mokhtar a souligné que les charges ont augmenté pouvant affecter les prestations offertes aux clients de l'unité, tout en signalant l'incapacité de gérer l'opération d'alimentation en eau potable surtout au niveau des villages et des centres ruraux.

L'unité de Mostaganem de l'ADE a bénéficié, l'année dernière, d'une rallonge pour honorer les redevances auprès de l'entreprise de distribution de l'électricité et du gaz, estimées à 29 millions DA et d'un autre

apport pour l'acquisition de compteurs d'eau de 15 millions DA, a-t-on rappelé.

Les dépenses sont en hausse surtout avec les projets de raccordement des foyers au réseau d'AEP pour atteindre un taux de 100 pour cent vers la fin du premier trimestre 2018, nonobstant les coûts de maintenance et d'entretien des canalisations et de réparation des fuites d'eau, selon la même source.

L'unité de l'ADE de la wilaya de Mostaganem compte actuellement plus de 180 000 clients.

R. R.

## Alger

### Arrestation de 12 personnes et saisie de 2 kg de kif traité

**L**es services de la Gendarmerie nationale ont arrêté 12 personnes et saisi 2 kg de kif traité et 291 comprimés psychotropes dans des opérations distinctes à Alger ayant ciblé des réseaux spécialisés dans le trafic de drogues, a indiqué vendredi un communiqué du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Alger.

La brigade territoriale de Verte

Rive a démantelé un réseau criminel activant au niveau des communes de Bordj El Kiffane et Dar El Beida, après avoir suivi les traces de deux frères (B.M) et (B.A) âgés de 26 et 30 ans, et saisi une importante quantité de kif traité (147 g), 106 comprimés psychotropes, des armes blanches et une somme d'argent des revenus du trafic.

La perquisition du domicile

des deux suspects a permis de mettre la main sur 1,142 kg de kif traité et l'arrestation du principal trafiquant.

Les trois individus ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Dar El Beida qui a ordonné leur mise en détention au niveau de l'établissement de rééducation d'El Harrach, précise la même source.

Dans une autre opération, les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Douera ont arrêté un trafiquant, faisant l'objet d'un avis de recherche, et saisi 87 comprimés psychotropes, 61 grammes de drogues et des armes blanches, ajoute le communiqué.

Les brigades territoriales de la Gendarmerie nationale de Zéralda, Chéraga, Baraki et

Birtouta ont arrêté 8 individus et saisi 98 comprimés psychotropes, 797 g de kif traité et des armes blanches, relève la même source.

Les individus arrêtés ont été présentés devant les autorités judiciaires compétentes qui ont ordonné leur détention dans les établissements de rééducation de Koléa et d'El Harrach.

R. R.



ONG américaine

# «L'échec de l'ONU au Sahara occidental a conduit à des événements tragiques»

■ L'ONG américaine US Western Sahara Foundation a déclaré à New York que l'échec des Nations unies à tenir un référendum d'autodétermination au Sahara occidental avait eu des conséquences «tragiques» sur le peuple sahraoui qui subit la torture, l'emprisonnement et les disparitions.

Par Mondji T.

**S**exprimant devant la quatrième commission de l'ONU chargée de la décolonisation, la présidente de cette ONG, Suzanne Scholte, a tenu à souligner que l'ONU a échoué sur deux plans : «Tenir un référendum d'autodétermination attendu par les Sahraouis depuis 26 ans et doter la Minurso d'un mandat de surveillance des droits de l'homme dans les territoires occupés».

«Quel message terrible l'ONU envoie lorsqu'elle récompense l'invasion, l'agression et la violence en assujettissant ceux qui ont fait confiance aux Nations Unies à voir leurs enfants grandir dans des camps de réfugiés et leurs proches battus, torturés et (exposés) aux disparitions dans les prisons marocaines», s'est indignée la lauréate du prix de la paix de Séoul, connue pour son soutien indéfectible à la cause sahraouie.

Rappelant les propos tenus par l'ancien secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, qui a quali-

fié en 2016 la présence du Maroc au Sahara occidental d'«occupation», la présidente de Defense Forum Foundation a relevé devant la quatrième commission que la question sahraouie était «une des tragédies humanitaires oubliées de notre époque», une situation «inacceptable», a-t-elle affirmé.

Interpellant l'ONU sur la nécessité de mettre fin à ce conflit qui dure depuis 40 ans, elle a indiqué que l'organisation onusienne devait «faire appel au roi du Maroc pour qu'il mette fin à cette occupation illégale».

«Le complot du roi est d'essayer de lier le Front Polisario au terrorisme», mais «les Sahraouis n'ont jamais recouru au terrorisme et ont continué à respecter les termes du cessez-le-feu» malgré «les violations atroces qu'ils continuent de subir», a-t-elle, par ailleurs, déclaré, rejetant les accusations fallacieuses du Maroc à ce propos.

La présidente de l'ONG américaine a évoqué le drame des territoires sahraouis, minés par le Maroc, en violation flagrante de la convention de Genève de

1980 sur les restrictions de l'utilisation des mines antipersonnel.

«Les soldats du Front Polisario ont risqué leur vie pour sauver un éleveur sahraoui qui a perdu ses deux jambes lors d'une explosion d'une mine antipersonnel plantée par le Maroc», a-t-elle témoigné.

Et d'ajouter : «Un de mes souvenirs les plus vivaces est celui d'une rencontre avec une victime des mines que les Marocains ont plantées près d'un puits dans le désert».

S'adressant aux pétitionnaires venus plaider la «thèse du Maroc sur le Sahara occidental» à la quatrième commission, M<sup>me</sup> Scholte s'est interrogée si réellement ces personnes «ignoraient les faits» ou bien si elles «sont forcées ou soudoyées» pour livrer de faux témoignages à l'ONU, mettant à nu la machine à corrompre de Rabat.

«Au cours des prochains jours, vous écouterez des personnes intègres venues du monde entier et qui croient au droit à l'autodétermination et aux principes énoncés dans la Déclaration universelle des droits



de l'Homme». «Mais tenez-vous prêts, parce que vous allez écouter également une partie de la propagande la plus farfelue et la plus extravagante, financée par le roi du Maroc pour faire taire la vérité et entraver le progrès vers (le règlement) de cette question», a-t-elle ajouté.

Des documents confidentiels du ministère des Affaires étrangères marocain et de la repré-

sentation du Maroc auprès des Nations unies, déjà dévoilés par le hacker Chris Coleman, ont livré les détails de cette vaste opération de corruption : choix des pétitionnaires et des thèmes d'interventions et les montants versés aux intervenants qui prennent la parole pour défendre la politique coloniale du Maroc à la commission de décolonisation.

M. T./APS

Espagne

## La situation de la femme sahraouie, thème d'une rencontre à San Sébastian

**L**a situation de la femme sahraouie, sa lutte pour la défense des droits de l'homme de son peuple, sa contribution dans la gestion quotidienne de la vie de la population réfugiée dans les camps et sa participation active dans les Institutions sahraouies ont figuré au centre d'une rencontre organisée dans la ville basque, San Sébastian.

Initiée par le réseau de la solidarité des femmes basques avec les femmes sahraouies, cette rencontre à laquelle ont pris part de nombreux sympathisants de la cause sahraouie et membres d'associations amies avec le peuple sahraoui de la région basque a été marquée par le témoignage de la militante sahraouie des droits de l'homme Leila Ellaili, indique-t-on de source sahraouie. La militante sahraouie a relaté, devant l'assistance, la manière brutale de son arrestation par les forces de sécurité marocaines et toutes les formes «cruelles» de torture qu'elle a dû subir pendant son incarcération, avant d'aborder la résistance des femmes sahraouies et «leur détermination à poursuivre leur lutte au côté de tout le peuple sahraoui jusqu'au recouvrement de son indépendance nationale».

M<sup>me</sup> Leila a également soulevé les violations constantes des droits de l'homme dans les territoires sahraouis occupés, le harcèlement continu exercé sur les

défenseurs des droits de l'homme et les médias en particulier et la répression violente des manifestations pacifiques. De leur côté, deux autres militantes espagnoles du réseau des femmes basques solidaires avec les femmes sahraouies, en l'occurrence, Arantxa Chacon et Milane Elchi ont mis en exergue «le rôle de premier plan, accompli par la femme sahraouie dans son environnement et sa participation dans tous les secteurs de la vie, formation, enseignement, santé et autres activités effectuées depuis l'exode forcé de milliers de sahraouis suite à l'inva-

sion militaire marocaine». Les Femmes sahraouies sont animées par une «forte et solide volonté de continuer leur lutte en dépit des conditions climatiques difficiles et le manque des ressources», ont elle affirmé. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des journées de solidarité avec le Sahara occidental qui durent jusqu'à la mi-octobre et qui doivent en outre comporter un concert de musique révolutionnaire qui sera animé par le groupe Gdeim Izik en référence aux prisonniers politiques du camp de la dignité injustement condamnés et emprisonnés par l'occupant

marocain. La région basque très active en actions de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui a récemment abrité la 21 conférence des intergroupes parlementaires Paix et liberté pour le peuple sahraoui. Cette rencontre a permis aux participants de réitérer «la revendication, sans équivoque et fondamental du droit du peuple sahraoui à un référendum d'autodétermination et de mettre fin à l'occupation marocaine depuis plus de 40 ans». Les participants à cette conférence ont également affirmé que «le Front Polisario est le seul et unique représentant

légitime du peuple sahraoui» avant de réitérer «leur soutien et leur solidarité» avec les prisonniers politiques du groupe de Gdeim Izik, en exigeant leur «libération immédiate». Le mouvement espagnol solidaire avec le peuple sahraoui s'active actuellement à organiser diverses activités sportives et culturelles et autres afin de collecter les fonds nécessaires pour réussir la campagne Caravane pour la paix devant permettre de collecter des tonnes de produits alimentaires pour les acheminer vers les camps de réfugiés sahraouis.

O. B.

Tunisie

## Appel au recrutement de 1 200 professeurs suppléants

**L**e représentant de la coordination des professeurs suppléants, Fawzi Bedhiafi, a appelé à la signature d'une convention claire et équitable entre le syndicat général de l'enseignement secondaire et le ministère de l'Education afin de régulariser la situation de cette catégorie d'enseignants. S'exprimant lors d'une rencontre avec la presse, vendredi à Tunis, Bedhiafi a ajouté que les recrutements doivent bénéficier aux personnes relevant du ministère de l'éducation et non pas aux travailleurs dans le cadre de la coopération technique qui ont obtenu des contrats de travail dans les pays du Golfe et qui ne dépendent pas du ministère de l'Education. Bedhiafi a appelé le Syndicat général de l'enseignement secondaire à déployer plus d'efforts en vue de parvenir au recrutement de

1200 professeurs suppléants qui viendront s'ajouter au groupe de 400 enseignants recrutés au début de l'année scolaire en cours. Il a également mis l'accent sur la nécessité d'actualiser la base de données relative aux enseignants suppléants qui couvre la période allant du 15 septembre 2008 et 30 juin 2016, étant donné que l'ancienne liste comprend les noms de personnes qui travaillent dans les secteurs public et privé et ceux qui opèrent à l'étranger. Bedhiafi a parlé des grandes difficultés rencontrées par les professeurs suppléants qui ne perçoivent que 250 dinars par mois avec des retards de paiement de plusieurs mois, outre les contraintes de travail très pénibles puisqu'ils sont parfois obligés de se rendre dans des zones reculées pour enseigner alors que les professeurs titulaires

dont le salaire est très respectable refusent de travailler en milieu rural, a-t-il dit. Il convient de rappeler qu'un accord portant régularisation de la situation des enseignants suppléants du primaire et du secondaire a été signé le 19 septembre 2017. Concernant les instituteurs, l'accord stipule que la situation de 1 300 contractuels sera régularisée en septembre 2017. Les dossiers du nombre restant de suppléants seront régularisés sur deux étapes et en deux groupes égaux au cours de septembre 2018 et septembre 2019. L'accord stipule, en outre, que la situation de 400 enseignants suppléants du secondaire sera régularisée au titre de l'année 2017/2018. Celle de 1 200 autres suppléants sera réglée au cours de l'année scolaire 2018/2019.

R. M.



## Moyen-Orient

# L'Irak en passe de chasser l'EI de toute la région de Hawija

■ Les forces irakiennes étaient en passe vendredi de s'emparer de la totalité de la région de Hawija (nord), l'une des deux dernières tenues par le groupe État islamique (EI) en Irak, et s'approchaient des positions kurdes, ont constaté des journalistes de l'AFP.

Par Rosa C.

Les convois de l'armée irakienne et des unités paramilitaires du Hachd al-Chaabi ont quitté dans

l'après-midi le village d'al-Ryad, repris après la ville de Hawija, pour se diriger vers le Nord et l'Est.

Leurs commandants ont indiqué n'avoir plus qu'une vingtaine de kilomètres à parcourir pour rejoindre les lignes des combattants kurdes, qui luttent également contre l'EI dans cette zone.

Ils pourront alors déclarer l'ensemble de la province de Kirkouk, «libérée» des jihadistes. Le Kurdistan irakien dispute au gouvernement fédéral à Bagdad la riche province pétrolière de Kirkouk, au nord de Bagdad.

Les tensions entre les deux parties se sont récemment accrues avec la tenue du référendum d'indépendance au Kurdistan mais également à Kirkouk, contre l'avis de Bagdad. Des commandants du

Hachd al-Chaabi ont récemment mis en garde contre une possible «guerre civile» si la région autonome mettait à exécution ses velléités indépendantistes.

«Notre mission sera terminée quand nous aurons progressé sur 24 km au nord d'al-Ryad et rejoint les lignes peshmergas», a indiqué à l'AFP Maytham al Zaidi, commandant des brigades Abbas au sein du Hachd al-Chaabi. «Le nord et l'est de l'Irak seront à ce moment là libérés de l'EI».

Les jihadistes de l'EI «ne font pas le poids et se rendent sans résistance», a dit de son côté le colonel Mohammed Salmane, qui commande une unité de la neuvième division de blindés de l'armée irakienne, à l'AFP.

Jeudi, le Premier ministre Haider al-Abadi avait annoncé la «libération» de Hawija, dernier centre urbain aux mains de l'EI, qui ne tient plus en Irak qu'une poche dans le désert occidental frontalier de la Syrie en guerre.

Vendredi, les forces irakiennes ont également repris al-Ryad, un village proche où la résistance jihadiste a été plus dure, selon les combattants. Dès l'entrée du village, totalement désert, des deux côtés de la rue



Ph. > D. R.

principale, la plupart des maisons et des magasins étaient écrasés par les explosions.

Au sol, un tapis de douilles témoignait de la violence des combats, tout comme les charpentes métalliques dont les barres, tordues, jonchaient le sol. Une carcasse de char calci-

née gisait un peu plus loin, avant un bus au flanc percé par un obus.

Sur les toits des maisons, des drapeaux blancs avaient été plantés par les civils pour éviter d'être pris pour cible par les forces irakiennes.

R. C.



## Points chauds

### Trafic

Par Fouzia Mahmoudi

Il y a quelques années la possibilité d'un procès contre l'ancien président français Nicolas Sarkozy avait tenu en haleine les médias ainsi que la classe politique qui se déchirait sur le sort de l'ex-chef de l'État. Mais après plusieurs mois d'enquête, le parquet avait laissé l'affaire en suspens ce qui avait aussi permis à Sarkozy d'envisager de se représenter à la primaire pour la présidentielle de décembre dernier. D'ailleurs certains détracteurs de l'ex-président avaient accusé celui-ci de tenter de récupérer son immunité présidentielle pour échapper à la justice. Mais il semblait désormais que le Parquet national financier (PNF) réclame un procès contre l'ancien chef de l'État pour «corruption, trafic d'influence et recel de violation du secret professionnel». Il demande également le renvoi de son avocat Thierry Herzog et de l'avocat général, désormais à la retraite, Gilbert Azibert, également mis en examen dans ce dossier ouvert il y a plus de trois ans. La procureur Éliane Houlette a signé jeudi ce réquisitoire, qui n'a pas encore été notifié aux principaux intéressés, affirmant des sources bien informées. Il revient désormais aux juges d'instruction de prendre leur décision. «Je n'ai pas été avisé» de ce réquisitoire, s'est étonné un avocat des mis en examen. Nicolas Sarkozy, déjà renvoyé devant le tribunal dans une autre affaire, est soupçonné dans ce dossier d'avoir tenté d'obtenir en 2014, via son avocat Thierry Herzog, des informations secrètes auprès d'un haut magistrat de la Cour de cassation, Gilbert Azibert, dans une procédure où il demandait la restitution de ses agendas saisis dans l'affaire Bettencourt. Une affaire qui s'est soldée pour lui par un non-lieu en 2013. À l'origine de l'affaire, des écoutes téléphoniques de l'ancien président ordonnées dans une autre enquête, celle sur les accusations de financement libyen de sa campagne de 2007. Dans les conversations avec son avocat, Nicolas Sarkozy semble s'engager à intervenir en faveur du magistrat pour qu'il obtienne un poste de prestige à Monaco. Mais après avoir répété le 25 février qu'il fera cette démarche, il explique le lendemain à Thierry Herzog qu'il a finalement renoncé. Pour les enquêteurs, ce revirement peut s'expliquer par le fait que les deux hommes viennent d'apprendre que leurs téléphones non officiels, dont celui ouvert sous le nom de Paul Bismuth, avaient été placés sur écoutes. Les deux magistrats chargés de cette instruction avaient notifié la fin de leur enquête en octobre 2016, après une longue bataille judiciaire. Nicolas Sarkozy a été renvoyé début février devant le tribunal pour le financement illégal de sa campagne électorale de 2012, avec treize autres protagonistes de l'affaire Bygmalion. La date de leur procès n'a pas encore été fixée, des recours ayant été déposés contre l'ordonnance de renvoi qu'un seul des deux juges d'instruction a signée. Reste à savoir comment Sarkozy, qui s'est fait très discret ces derniers mois, affrontera ce retour au-devant de la scène alors que son parti est plus fragile que jamais, ne devant ainsi probablement compter que sur lui-même et son entourage le plus proche pour défendre son innocence.

F. M.

### Soudan

## Trump choisit de poursuivre la politique d'Obama et lève l'embargo

L'administration Trump a entériné vendredi la levée formelle de l'embargo économique vieux de 20 ans à l'encontre du Soudan, poursuivant ainsi une politique de détente vis-à-vis de Khartoum amorcée par l'ancien président Barack Obama.

«Les actions du gouvernement du Soudan au cours des neuf derniers mois montrent qu'il prend au sérieux la coopération avec les États-Unis», s'est félicitée la porte-parole du département d'État, Heather Nauert.

«Les dirigeants du Soudan, le gouvernement du Soudan et le peuple du Soudan saluent la décision positive prise par le président américain Donald Trump de lever complètement les sanctions économiques», a pour sa part réagi le ministère soudanais des Affaires étrangères.

La levée de cet embargo contre le Soudan est l'un des rares dossiers sur lesquels le président Donald Trump a choisi de poursuivre la politique de son prédécesseur.

Quelques jours avant de quitter la Maison-Blanche en janvier, M. Obama avait levé une partie des sanctions contre le Soudan pour une période probatoire de six mois.

Khartoum s'était engagé en retour sur une feuille de route en «cinq points», parmi lesquels la

fin du soutien aux groupes rebelles au Soudan du Sud, la fin des hostilités dans les provinces du Darfour, du Nil-Bleu et du Kordofan-Sud et une coopération avec le renseignement américain contre le terrorisme.

En vertu de cet accord, le Soudan était également tenu d'améliorer l'accès des organisations humanitaires dans le pays et de coopérer davantage à la traque de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) de Joseph Kony, une milice qui s'est rendue coupable d'enlèvements d'enfants et de mutilations de civils à grande échelle.

A la fin de cette période probatoire, en juillet, M. Trump s'était donné trois mois supplémentaires pour décider de lever ou non de manière permanente cet embargo. «Toute normalisation ultérieure des liens (avec le Soudan) devra passer par des progrès continus de la part du gouvernement du Soudan», a mis en garde M<sup>me</sup> Nauert.

Le Soudan demeure toutefois sur la liste noire américaine des «États soutenant le terrorisme». Khartoum fait à ce titre toujours l'objet de certaines sanctions, notamment sur les armes, ainsi que de sanctions imposées par le Conseil de sécurité des Nations unies. «Lever les sanctions de manière permanente envoie le mauvais message alors

que le Soudan a fait très peu de progrès en matière de droits de l'homme (...) Un tel gouvernement ne devrait pas être récompensé», a estimé Andrea Prasow de l'organisation Human Rights Watch à Washington, qui rappelle que le président soudanais Omar el-Béchir fait l'objet d'un mandat d'arrêt de la Cour pénale internationale pour crimes de guerre et génocide.

Magnus Taylor, analyste pour l'International Crisis Group, estime au contraire que cette levée de l'embargo constitue un moyen «efficace» de gagner la coopération du Soudan. «Si les États-Unis sont intelligents, ils utiliseront cet élan dans les relations avec le Soudan pour pousser à des progrès supplémentaires dans la conduite de gouvernement soudanais», a-t-il expliqué à l'AFP. Les États-Unis ont imposé des sanctions au Soudan en 1997 pour son soutien présumé à des groupes islamistes. Le fondateur d'Al-Qaïda Oussama Ben Laden a vécu à Khartoum entre 1992 et 1996.

Au fil des années, les administrations américaines ont renforcé ces restrictions, accusant Khartoum de violations des droits de l'homme notamment dans le conflit meurtrier contre des rebelles au Darfour qui a fait 330 000 morts depuis 2003, selon l'ONU.





Festival international de musique symphonique

# Douze orchestres étrangers au programme

■ La neuvième édition du Festival international de musique symphonique d'Alger s'annonce festive. Cette manifestation musicale, prévue du 14 au 8 octobre courant à l'Opéra d'Alger, verra la participation de douze orchestres étrangers représentant la République tchèque, la France, l'Italie, la Turquie, l'Autriche, la Tunisie, le Mexique, le Japon, l'Allemagne, l'Espagne, la Syrie et la Russie.



Ph. &gt; D. R.

Par Abla Selles

L'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïeh sera un espace convivial entre les

mélomanes, les amateurs et les professionnels de la musique classique du 14 au 8 octobre courant. C'est dans le cadre de la neuvième édition du Festival international de musique sym-

phonique que le public est invité à apprécier les différentes musiques du monde.

Les meilleures performances musicales seront réunies autour de l'art, les rythmes et les

diverses sonorités.

En effet, à l'instar des musiciens et de l'Orchestre symphonique algérien qui seront présents lors de cet événement, des orchestres symphoniques représentant douze pays prendront part à ce festival. Il s'agit de la France, l'Autriche, la Turquie, la Tunisie, l'Allemagne, le Mexique, le Japon, la Russie, l'Espagne, la Syrie et la République tchèque.

Pour cette nouvelle édition qui s'annonce festive, les organisateurs ont choisi l'Italie comme invité d'honneur.

La soirée inaugurale sera marquée par un spectacle grandiose animé par l'Orchestre symphonique de l'Italie sous la direction du maestro algérien Amine Kouider.

Il est à rappeler que treize pays ont pris part à la huitième édition du Festival international de musique symphonique avec la France comme invité d'honneur. Sous la baguette du maestro Amine Kouider, l'Orchestre symphonique national (OSN) avait ouvert le bal en hommage

à titre posthume à d'illustres noms de la musique universelle, à l'instar de l'auteur-compositeur algérien Mahboub Bati, la chanteuse sud-africaine Miriam Makeba et le compositeur italien Ennio Morricone dont les œuvres ont été revisitées.

A. S.

## RENDEZ-VOUS CULTURELS

**Vivarium (2, rue de Savoie, Hydra, Alger)**

**Jusqu'au 20 octobre :**

Exposition de photographies «Les êtres de lumière», de Chafia Loudjici.

**Galerie d'arts du Sofitel Algiers Hamma Garden (El Hamma, Alger)**

**Jusqu'au 31 octobre :**

Exposition «Identité» de l'artiste peintre Dounia Hedid.

**Galerie Aïcha-Haddad (84n, rue Didouche-Mourad, Alger)**

**Jusqu'au 8 octobre :**

Exposition collective sous le thème «Arc en toiles», avec les artistes Ouiza Achab, Fatiha Ladjadji, Lila Faci, Abdelkader Mekdem.

**Institut culturel italien d'Alger**

**Jusqu'au 9 octobre :**

L'institut culturel italien organise des projections de films chaque lundi à Alger et ce, suite à la tenue de la 74<sup>e</sup> Mostra de Venise.

**Musée communal de Laghouat**

**Jeudi 12 octobre à partir de 14h :**

Présentation du roman «Hiziya, princesse d'amour des Ziban» de Lazhari Labter (éditions El Ibriz).

**Théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran**

**Jeudi 19 octobre à 19h :**

Un spectacle musical intitulé «Errances» sera présenté par l'interprète de musique andalouse Lila Borsali.

**Galerie Seen Art (156 Lotissement El-Bina, Dély-Ibrahim, Alger)**

**Jusqu'au 22 octobre :**

Exposition de peinture «Ecllosion» de l'artiste Hasna Naouel Khatir.

**Galerie Asselah (39, rue Asselah-Hocine, Alger-Centre)**

**Jusqu'au 17 octobre :**

Exposition de peinture de l'artiste peintre Bachir Bencheikh.

## Festival international de la bande dessinée d'Alger Le cosplay et le manga attirent les jeunes

Le cosplay, concours de déguisement destiné aux jeunes et le manga suscitent l'intérêt et l'engouement du jeune public du 10<sup>e</sup> Festival international de la bande dessinée d'Alger (Fibda) qui devait prendre fin hier soir.

Outre les expositions et rencontres entre professionnels du 9<sup>e</sup> art, l'édition 2017 du Fibda mettant à l'honneur la France, le cosplay, concours organisé par les éditions spécialisées dans le manga «Z-link» et l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (Onda), est l'une des principales attractions des visiteurs, pour la plupart des jeunes.

Attirés par ce concours qui récompense la meilleure créa-

tion de costume inspirée de personnages de BD, de cinéma ou de jeux vidéo, ces jeunes ont défilé au Palais de la culture, devant un jury de professionnels et un public émerveillé.

Plus de 60 cosplayers ont participé à l'édition 2017, a précisé Bénédicte Lallane, membre du jury présidé par le bédéiste Philippe Brocard, président du Festival Lyon BD. Les noms des lauréats devaient être connus hier samedi lors d'une cérémonie de remise des prix marquant la clôture du 10<sup>e</sup> Fibda. Les mangas connaissent un engouement particulier et suscitent beaucoup d'intérêt auprès du public du Fibda. Les jeunes et les enfants sont les plus attirés

par ce genre de bande dessinée japonaise se lisant généralement de droite à gauche. A la Librairie internationale du Fibda, installée à l'Esplanade Riadh El-Feth, l'intérêt du public pour le manga se traduit par la demande «accrue» pour la BD en noir et blanc. «Les séries de manga japonais notamment les célèbres *Death note*, *Naruto* et *Dragon Ball Z* sont les plus vendues», a confirmé Sihem Tahar, chargée de vente au niveau de cet espace très prisé par les férus de la BD. Agés entre 12 ans et 24 ans, les visiteurs s'intéressent surtout à «*One peice*», une série de mangas créée par le dessinateur japonais Eiichiro Oda, le plus vendu dans le monde.

Naruto, autre manga culte écrit et dessiné par le Japonais Massashi Kishimoto, attire les passionnés de la BD japonaise, très sollicitée par le public algérien. D'autres séries de manga font également succès comme «*L'attaque des titans*» de Hajime Isayama, «*Death note*» et «*Bakuman*» de Takeshi Obata et Tsugumi Ohba ou encore «*Dragon ball Z*» de Akira Toriyama. Le 10<sup>e</sup> Fibda se poursuit jusqu'au 7 octobre avec au programme des rencontres et échanges entre bédéistes algériens et étrangers ainsi que des ateliers d'initiation et de formation à la bande dessinée.

L. B.

## «Tabl Chellali» au ksar Adegha à Adrar

### Un public nombreux au rendez-vous

Un public nombreux est venu apprécier et découvrir le Chellali, un genre lyrique ancestral connu localement sous l'appellation de «Tabl Chellali», et ce, dans le cadre du mois du ksar Adegha (Adrar) pour l'authenticité, qui a débuté mercredi soir.

Cette manifestation culturelle, qui coïncide avec l'ouverture de la saison touristique saharienne, vise à faire connaître les différents genres folkloriques puisés du patrimoine ancien de la région, a indiqué le président de l'Association des arts et de l'authenticité.

Elle a aussi pour objectif de contribuer à l'impulsion de la dynamique touristique et l'attrait de touristes dans la région, à travers l'organisation d'activités valorisant des

facettes de la culture populaire locale, a ajouté Abdelghani Tiouririne.

Le coup d'envoi de la manifestation, qui s'est déroulé en présence des autorités de la wilaya et d'un public nombreux au lieu-dit «Rahbet El-Ksiba», a donné lieu à la présentation de divers genres folkloriques par des associations culturelles, accompagnée de la fanfare des scouts musulmans algériens et de troupes de cavaliers.

Le choix des organisateurs s'est porté cette fois-ci sur le genre ancestral «Tabl Chellali», perpétué dans les régions du Sud et des Hauts-Plateaux, à travers l'animation de soirées par des férus de cet art ancien, y compris parmi la jeune génération appelée à en être le porte-flambeau.

Lors de la première soirée, qui s'est poursuivie très tard, se sont distingués le Meddah Cheikh Mohamed Laâboubi et les jeunes artistes Mohamed Belkizi et Abdelmalek Herzaoui qui ont introduit de nouveaux instruments à ce genre ancestral, lui apportant un plus qui n'a pas laissé le public indifférent.

Les organisateurs de cette manifestation, parmi le mouvement associatif culturel local, entendent mettre l'accent, lors des prochaines éditions, sur le volet académique de ce patrimoine populaire très ancien qu'ont en partage plusieurs régions du pays, notamment du Sud et des Hauts-Plateaux, et en faire un festival national, avant d'œuvrer à son classement.

M. K.



## Coup-franc direct

### Rétablir la confiance

Par Mahfoud M.

La décision de dépêcher un médecin algérien pour confirmer l'état de santé de Fawzi Ghoulam a été prise par la FAF qui a cru à une «simulation». Pourtant, le médecin corrobore le diagnostic établi par le staff médical de Naples. Le patron de la fédération a mis en doute les déclarations du joueur et du club qui avait confirmé que Ghoulam était sérieusement malade et c'est pour cela qu'il avait fait l'impasse sur le match face au Cameroun. Zetchi gagnerait maintenant à gagner la confiance de ce dernier mais aussi de tous les joueurs de la sélection nationale. Ce n'est pas de cette manière qu'on aspire à développer le football national et qu'on le relancera après une période de doute et après cette élimination du Mondial 2018 qui devra pas nous éloigner de notre objectif qui est de reconstruire à nouveau pour espérer avoir une équipe capable de redonner de la joie au public déçu de cette élimination mais également du rendement qui était très loin du jeu produit par les camarades de Slimani au Mondial brésilien. Tout le monde souhaite une révolution pour améliorer la donne et ne pas rester les bras croisés face à cette situation qui peut changer avec du travail et du sérieux.

M. M.

GC Mascara

### Les joueurs poursuivent la grève, le club dans l'impasse

LE GC MASCARA s'est présenté jeudi soir au stade 24-Février de Sidi Bel-Abbès avec son équipe espoirs pour affronter l'USMBA en match amical après le refus des seniors de reprendre le travail, plongeant le Ghali dans la crise. Au-delà du score large (5-1) au profit de l'USMBA (Ligue 1), le rendez-vous a confirmé le malaise qui secoue les gars de la ville de l'Emir Abdelkader. Les joueurs du GCM observent depuis lundi dernier une grève pour revendiquer la régularisation de leur situation financière, eux qui sont sans salaires depuis plusieurs mois. Cet état de fait s'est d'ailleurs répercuté négativement sur le parcours de l'équipe depuis le début du championnat de Ligue 2, comme l'atteste la peu reluisante dernière place qu'elle occupe au classement après cinq journées. Pourtant, au niveau de la direction du club, l'on donne l'impression de ne se soucier guère de l'avenir de l'équipe. C'est du moins ce que reproche l'entraîneur intérimaire, Abdelaziz Bot, à ses dirigeants, dans des déclarations à la presse à l'issue du match amical face à l'USMBA. «On traverse une situation des plus délicates. Jamais le GCM n'a connu une telle conjoncture marquée par l'absence totale des dirigeants qui nous ont tout simplement abandonnés. Le président du club, lui, a des circonstances atténuantes, du fait qu'il est alité, mais je ne comprends pas l'attitude de ses collaborateurs qui n'ont donné aucun signe de vie», déplore l'ancien joueur du GCM. «Outre la non-régularisation des salaires des joueurs, conduisant à la grève qu'ils ont enclenchée,

l'équipe ne dispose d'aucun moyen pédagogique digne d'une formation professionnelle. Même les clubs amateurs sont mieux nantis dans ce registre», a-t-il poursuivi. Face à cette impasse dans laquelle se trouvent les Mascaréens, une année après avoir retrouvé l'élite, la rue à Mascara bouillonne depuis quelques jours. Les fidèles de cette formation ont même organisé, en milieu de semaine, un sit-in en ville pour revendiquer l'intervention des autorités locales, tout en réclamant le départ collectif des dirigeants, responsables à leurs yeux des problèmes du club. L'entraîneur Majdi Kourdi, qui avait rallié les Vert et Blanc au cours de l'intersaison, a été le premier à avoir tiré la sonnette d'alarme, deux journées après le début de la compétition. Il a fini par jeter l'éponge, tout en pointant du doigt, à son tour, les dirigeants.

### «L'Algérie a manqué de valeur collective à cause des changements d'entraîneurs»

Le sélectionneur franco-allemand du Nigeria, Gernot Rohr, a estimé que l'Algérie, l'un de ses adversaires dans le groupe B des qualifications du Mondial-2018 de football, avait «manqué de valeur collective et de stabilité à cause des changements d'entraîneurs». Les Nigériens, vainqueurs de l'Algérie (3-1) à l'aller, sont en ballottage très favorable pour décrocher le premier ticket de la zone Afrique pour le Mondial russe. «Je crois que l'Algérie a manqué de valeur collective, de stabilité aussi avec tous ces changements d'entraîneurs. Elle a pourtant de grands joueurs mais l'équipe ne s'est pas formée. Je ne suis pas dedans pour pouvoir dire pourquoi, je constate seulement. Je n'ai pas vu une vraie équipe dans le sens premier du terme», a dit Rohr dans un entretien à l'agence AFP. Comme l'Algérie (4<sup>e</sup>, 1 point), la sélection camerou-

## USM Alger Put sur un siège éjectable

Le coach belge de l'USM Alger, Paul Put, est désormais sur un siège éjectable et se doit de revoir sa copie s'il souhaite rester à la tête du staff technique algérois.

Par Mahfoud M.

En effet, la dernière sortie ratée des Rouge et Noir en championnat a fait que la direction lui a infligé un avertissement. Le président, Rebouh Haddad, s'est réuni à deux reprises avec lui pour lui demander des comptes et s'est interrogé sur le rendement de l'équipe qui n'arrive plus à s'imposer en Ligue 1 avec de nombreuses contre-performances depuis le début de la saison. Le boss de la formation de Soustara lui demandera de trouver la solution idoine, sachant que la direction a tout fait pour bâtir une équipe capable de relever le défi avec des joueurs susceptibles d'apporter le plus. Les Usmistes avaient pourtant tout mis à sa disposition et des recrutements ont été faits dont le joueur du MOB, Yaya et Hamzaoui de Madeira qui a été prêté pour une année. Les dirigeants souhaitent voir l'équipe reprendre du poil de la bête surtout pour les deux prochains derbys respectivement face à l'USMH et au MCA. Le pre-



mier responsable de l'USMA ne tolérera aucune autre défaite surtout que cela les écarterait de la course au titre de champion que le club souhaite remporter cette saison. Le coach sait donc qu'il devra remobiliser ses troupes pour tenter de remonter la pente à quelques jours du match retour de la demi-finale de la Ligue des champions d'Afrique. Le match aller s'étant terminé sur un score

virge, les Rouge et Noir devront tout donner pour inverser la vapeur au retour et arracher le ticket de qualification à la finale qui reste à leur portée à condition de se donner à fond et de ne pas se laisser intimider par les Marocains du Widad de Casablanca puisque tout reste possible dans un match de 90'.

M. M.

### Coupe du Monde U17 (1<sup>re</sup> journée - Gr. C) Allemagne-Costa Rica Abid Charef arbitrera la rencontre

L'arbitre international algérien Mehdi Abid Charef est désigné pour diriger le match Allemagne-Costa Rica, prévu samedi à 17h00 au Pandion Jawaharlal-Nehru de Goa pour le compte de la première journée du groupe C de la Coupe du Monde des moins de 17 ans

(U17) qui se déroule en Inde, a indiqué vendredi la Fédération internationale de football (FIFA). Le directeur de jeu algérien sera assisté de son compatriote Abdelhak Etchiali et du Tunisien Anouar Hmila. Le quatrième arbitre est GlaLengwe (Zambie). La FIFA a retenu quatre arbitres

centraux africains pour officier au Mondial-2017 des U-17, en l'occurrence Abid Charef (Algérie), Lengwe Gladys (Zambie), Nampiandraza Hamada (Madagascar) et Tesemma Weysa Bamlak (Ethiopie).

Ligue 1 (5<sup>e</sup> journée - mise à jour)

### USMA-USMH au stade Omar-Hamadi

Le derby algérois entre l'USM Alger et l'USM El Harrach, comptant pour la mise à jour de la cinquième journée de Ligue 1 Mobilis, se déroulera au stade Omar-Hamadi (Bologhine) le mardi 10 octobre à 17h45, a indiqué la Ligue de football pro-

fessionnel (LFP) vendredi. Cette rencontre avait été reportée par la LFP pour permettre à l'USM Alger de préparer sa demi-finale aller de Ligue des champions d'Afrique contre les Marocains du WA Casablanca (0-0). Le match devait se dérouler au

stade 5-Juillet qui abrite les derbys de la capitale mais le mauvais état de la pelouse a poussé les responsables de l'enceinte à la fermer pour entamer des travaux pour la seconde fois depuis l'entame de la saison en cours.

Gernot Rohr (Nigeria)

ça c'est certain. On les prend très au sérieux pour qu'il n'y ait justement pas d'accident. La Zambie a beaucoup évolué, elle a une équipe jeune qui est de très bonne qualité. J'ai revu à la vidéo ses deux matchs contre l'Algérie, c'est loin d'être gagné», prévient-il. Le Nigeria a traversé une période difficile, ratant sa qualification pour la Coupe d'Afrique des Nations (CAN-2017) disputée au Gabon. Après son arrivée l'année dernière à la tête des «Super Eagles», le Franco-Allemand a fait sa petite révolution pour réussir un «parcours jusque-là énorme» en qualification du Mondial. «J'ai mis en place un nouveau staff, j'ai favorisé l'arrivée de jeunes joueurs (Alex Iwobi, Kelechi Ihenacho...) qui pouvaient amener un bon état d'esprit mais aussi des qualités physiques, techniques. Il fallait aussi de l'expérience».

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

## Ecole primaire du village Imoula à M'cinsa

### Un bloc menace ruine et les parents en colère

LES PARENTS d'élèves de l'école primaire du village «Imoula», dans la commune de M'cinsa, ne savent plus à quel saint se vouer. Ils réclament depuis longtemps la rénovation d'un bloc de classes menaçant ruine depuis plusieurs mois. Ils implorent depuis plus d'une semaine la communication des résultats de l'enquête de la commission de wilaya qui s'est déplacée récemment sur les lieux pour établir les causes des

dégâts subis par les salles de cours et dégager une solution rapide afin de prémunir leur progéniture du danger. «Ecole menace ruine», tel est le slogan choisi par ces derniers pour protester contre le retard mis dans la prise de décision au sujet des classes dégradées. Ils ont interpellé les autorités ces derniers jours afin de se pencher sérieusement sur ce cas avant qu'il ne soit trop tard et qu'un fâcheux incident survienne. H. C.

## Piratage de l'électricité à El Tarf

### 300 millions de dinars de préjudice !

LE PRÉJUDICE financier occasionné par le piratage d'électricité, dans la wilaya d'El Tarf, s'élève à pas moins de 300 millions de dinars, a indiqué hier la responsable de la communication au niveau de la Société de distribution de l'Est (SDE).

Selon M<sup>me</sup> Chiraz Boualem, 248 fraudeurs responsables de « *vols récurrents* » de cette précieuse énergie ont été, à ce jour, poursuivis en justice, rappelant que de nombreuses démarches et autres actions visant à inciter les abonnés à honorer leurs dettes avaient été épuisées.

Par ailleurs, la même source a souligné que plus de 100 mises en demeure ont été adressées aux clients récalcitrants, à savoir 70 administrations et 30 entreprises privées et des ménages. Les coupures de courant ont constitué « *l'ultime recours* » de la SDE après épuisement de toutes les voies et possibilités de recouvrement de ses créances auprès de ces clients, a signalé la même source, indiquant que cinq communes viennent d'être ciblées par cette décision qui touchera également, dans les tout prochains jours, plusieurs autres communes n'ayant pas honoré leurs dettes.

Cette même source a relevé que les créances de la SDE auprès des communes s'élè-

vaient à 70 millions de dinars, celles des administrations de l'ordre de 160 millions de dinars, celles détenues auprès des ménages sont évaluées à 290 millions de dinars et celles des entreprises publiques et privées ont atteint 180 millions de dinars, dont 150 millions de dinars détenus par l'Algérienne des eaux (ADE).

Une campagne de sensibilisation à travers les mosquées de la wilaya sera lancée incessamment, avec la contribution des services de la direction des affaires religieuses et des wakfs, a également signalé la même source, et ce, dans le but de convaincre les abonnés de s'acquitter de leurs dettes.

La responsable de la communication a, en outre, indiqué que des facilités pour le paiement de ces créances sont proposées aux clients, citant, à ce propos, la convention de partenariat signée entre Sonelgaz et la BNA, permettant aux détenteurs de cartes interbancaires (CIB) de la BNA ou de tout autre établissement bancaire de régler leurs factures d'électricité et de gaz via Internet.

Elle a aussi fait état de l'installation d'un terminal de paiement électronique (TPE) à l'agence commerciale du chef-lieu de wilaya pour améliorer les prestations de services.

L. O./APS

## Lutte antiterroriste

### 5 bombes artisanales détruites à Bouira

CINQ bombes artisanales ont été détruites vendredi à Bouira par un détachement de l'Armée nationale populaire, indique hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. « *Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a détruit, le 6 octobre 2017, cinq bombes de confection artisanale à Bouira, précise la même source* ». Par ailleurs et dans le cadre

de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, « *un détachement de l'ANP a arrêté trois narcotrafiquants, saisi deux véhicules utilitaires et huit kilogrammes de kif traité à El Oued, tandis que d'autres détachements ont saisi, à Tamarrasset et In Guezam, 1 000 litres de carburant et divers outils d'orpailage* ».

R. N.

# LES ACCIDENTS DE LA ROUTE EN ALGÉRIE L'HÉCATOMBE SE POURSUIT



LOUIS

Djalou@hotmail.com

## Oran

### Libération d'une jeune fille dont les ravisseurs exigeaient une rançon

■ Les éléments de la Gendarmerie nationale ont réussi, ce week-end à Oran, à libérer une jeune fille enlevée dont les ravisseurs ont exigé une rançon, a-t-on appris hier auprès de ce corps de sécurité.

Par Slim O.

Un citoyen âgé de 23 ans s'est présenté à la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Bousfer pour signaler que trois individus non identifiés ont suivi sa voiture, de la plage de Corales jusqu'à la ville d'Ain El-Turck, et ont guidé sa compagnie

du même âge sous la menace vers une destination inconnue.

Plus tard, le plaignant a reçu un appel depuis le téléphone portable de la jeune fille enlevée, où un des ravisseurs lui a exigé le versement d'une rançon pour la libérer et lui a fixé un rendez-vous au centre-ville d'Ain Turk.

Les gendarmes enquêteurs de la brigade de Bousfer, qui se

sont déplacés sur les lieux en compagnie du plaignant, ont réussi à délivrer la victime et à arrêter un des ravisseurs (33 ans), dont les deux acolytes demeurent en fuite.

Une enquête est ouverte pour élucider les tenants et les aboutissants de cette affaire et mettre la main sur les deux fuyards.

S. O.

## Tizi Ouzou

### Le programme de logements destiné aux journalistes en souffrance

Le programme de réalisation de 100 logements au profit des membres de la famille de presse locale à Tizi Ouzou accuse un énorme retard et risque de ne pas être livré dans les délais prévus. Tel a été le constat établi par les acquéreurs réunis en assemblée générale jeudi dernier sous l'égide de l'Association des journalistes et correspondants de Tizi Ouzou (AJCTO).

La sonnette d'alarme a été tirée par la même organisation dans une déclaration rendue publique quant aux défaillances relevées lors des nombreux déplacements sur site par les membres de la commission chargée du suivi de ce projet implanté dans la commune de Draa Ben Khedda (11 km à l'ouest de Tizi Ouzou).

Les autorités compétentes sont interpellées pour intervenir, chacune en ce qui la concerne,

pour prendre les mesures qui s'imposent afin de remédier à la situation. Pour l'AJCTO, « *au rythme actuel de l'avancement des travaux, nous sommes convaincus que le projet a de très faibles chances d'être achevé dans le délai fixé à fin décembre 2017* », non sans manquer de souligner que « *la qualité des travaux réalisés est loin d'être satisfaisante et le nombre d'employés mobilisés par l'entreprise en charge des travaux est très réduit (4 ouvriers lors de la dernière visite)* ».

L'« *engagement pris par l'entreprise, lors des différentes rencontres qui ont regroupé cette dernière avec l'OPGI et l'AJCTO, d'achever la réalisation de tous les planchers en octobre, s'est avéré être un pur leurre, sinon une fausse promesse* », poursuit l'AJCTO sa déclaration.

Les motifs mis en avant par l'entreprise en charge dudit pro-

jet afin d'expliquer le ralentissement des travaux sur ce chantier ne sont pas fondés, selon le même document, rappelant que « *toutes ses situations financières dans ce projet ont été prises en charge* », de l'aveu même du directeur de l'OPGI et de l'entrepreneur. Selon l'AJCTO, « *l'OPGI, en sa qualité de maître de l'ouvrage, n'a pas agi suffisamment et avec toute la fermeté qui s'impose pour mettre fin à cette situation qui risque d'être fortement pénalisante pour nos confrères dont la grande majorité a versé les sommes d'argent dues depuis au moins une année* ».

Pour conclure sa déclaration, l'AJCTO n'exclut pas de recourir à des actions de protestation plus radicales si les revendications exprimées ne sont pas prises en charge par l'entreprise et l'OPGI.

Hamid M.